

LISTE DES DELIBERATIONS

Conseil municipal du mardi 08 novembre 2022 à 20h00

Présents : Mme JOUANNET Martine, Mme MOSTEIRO Odile, Mme REBOUL SALZE Sophie, M. LEQUIN Didier, Mme POMMES Kathy, Mme SLADE Judith, M. LACHAUX Patrice, M. POURRIER Luc, Michel CHANEL, Mme LENG-GOLLIET Amély, Mme LACHAUX Laurie

Excusés : M. GATTONE Emmanuel, Mme COTTIN Véronique, M. BAGUET André, M. NOUVELLE Philippe, Mme DELCOUR Petra, M. LESEGRETAIN Bernard, M. Du BOIS Jérôme

Absent : Mme VALLECORSIA Sofia

Procurations : M. GATTONE Emmanuel à Mme REBOUL SALZE Sophie, Mme COTTIN Véronique à Mme SLADE Judith, M. BAGUET André à M. LACHAUX Patrice, Mme DELCOUR Petra à M. LEQUIN Didier, M. LESEGRETAIN Bernard à Mme POMMES Kathy, M. NOUVELLE Philippe à Mme JOUANNET Martine, M. Du BOIS Jérôme à M. CHANEL Michel

Délibération n°01-10-2022 : Clôture de la Régie Bois

Le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE la suppression de la régie de recette BOIS à compter du 08 novembre 2022,

AUTORISE Mme la Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier si nécessaire

Délibération n°02-10-2022 : Convention d'adhésion au service commun communautaire en charge de l'application du droit des sols

Le conseil municipal, à l'unanimité décide :

D'APPROUVER le renouvellement de l'adhésion de la commune de CROZET au service commun communautaire pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dit « Service ADS » ;

D'APPROUVER la convention régissant les principes du service ADS entre la commune et la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex ;

D'ACTER le principe du renouvellement de l'adhésion pour une durée de 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2022 ;

D'AUTORISER le maire à signer la convention annexée ainsi que tout document relatif à ce dossier ;

D'AUTORISER le maire à émettre tout titre ou mandat relatif à ce dossier ainsi qu'à la convention ;

D'AUTORISER le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération n°03-10-2022 : Marché de travaux construction du bâtiment des services techniques. Avenant n°2 Lot 3 Charpente

Le conseil municipal, à l'unanimité décide :

D'APPROUVER l'avenant n°2 à au marché de travaux de construction du bâtiment des services techniques, LOT3 CHARPENTE COUVERTURE avec l'entreprise ANTONIOLI

D'AUTORISER Madame la Maire à signer l'avenant n°2

Délibération n°04-10-2022 : Espace de bon fonctionnement des cours d'eau

Le conseil municipal, à l'unanimité prend acte :

- de la trame « Espace de Bon Fonctionnement » annexée, sachant que cette trame pourra être amenée à évoluer avec l'amélioration de la connaissance ;
- des règles spécifiques associées à la trame EBF et des modalités de leur traduction réglementaire dans les documents d'urbanisme (règlement graphique, règlement écrit, modification des OAP concernées).

A Crozet, le 14/11/2022
Madame Martine JOUANNET
Maire



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CROZET' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and '(Ain)' at the very bottom. The center of the stamp features a stylized emblem of a tree and a sun.